

Image not found or type unknown



Prescription acquisitive

Par **Timopaul**, le **13/12/2018** à **19:48**

Bonjour

Prescription acUisitive après le décès de mon père par usucapion voici

24 ans et avec des preuves de mauvaises foi je viens par l'aide d'un spécialiste en recherche hypothécaire et foncière de retrouver le titre authentique du titre de propriété de mon Père ?

Quelle sont mes droits ?